



## Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

### Conclusions de la 27<sup>ème</sup> réunion du Comité d'Orientation du Centre de Développement des Capacités du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (AFRITAC Centre)

La vingt-septième session du Comité d'Orientation du Centre de Développement des Capacités du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (AFRITAC Centre ou AFC) s'est tenue du 17 au 18 juin 2025 en mode hybride à Brazzaville en République du Congo.

La cérémonie d'ouverture était présidée par S.E.M. **Ludovic NGATSE**, Ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale du Congo, représentant le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public de la République du Congo, Président en exercice du Comité d'orientation, **SE M. Christian YOKA**. Le Comité d'Orientation s'est ouvert en présence de (i) S.E.M. **Nestor NTAHONTUYE** Ministre des Finances, du Budget et de la Planification économique de la République du Burundi, (ii) S.E.M. **Ali DJADDA KAMPARD**, Secrétaire d'État aux Finances et au Budget de la République du Tchad. Etaient également présents : les représentants des pays membres d'AFRITAC Centre (sauf le Cameroun et le Gabon) ; les représentants du FMI, de la COSUMAF, de la Banque Centrale du Congo, de la CEMAC, de l'ARCA, les partenaires au développement (la France, la Chine, l'Union européenne)

L'ordre du jour des travaux statutaires portait essentiellement sur (i) l'examen des réalisations d'AFRITAC Centre pendant l'année fiscale 2025 (Mai 2024 à avril 2025), ainsi que les réussites remarquables présentées par chaque pays et (ii) les priorités stratégiques du programme de développement des capacités et thématiques émergentes pour le programme de travail de l'année fiscale 2026 (Mai 2025 à avril 2026) et le budget du Centre pour cette nouvelle année.

En marge des travaux statutaires, trois panels étaient animés par des experts issus des pays et institutions bénéficiaires des activités de développement des capacités du Centre. Ces panels se veulent un espace d'échange visant à faire un état des lieux en termes d'avancées et de contraintes rencontrées, partager les bonnes pratiques et envisager des perspectives concernant les grandes réformes impulsées par le Centre. Le premier débat axé sur la digitalisation de l'administration fiscale au service d'une meilleure mobilisation des ressources intérieures a été animé par M. **Déo HATUNGIMANA**, Commissaire des Taxes Internes et Recettes non-Fiscales à l'Office Burundais des Recettes (OBR) et le Conseiller résident en charge de l'administration fiscale d'AFC M. **Bassirou SAMBA NIASSE**. Le deuxième débat était animé par Mme **Amélie Jeannine BEHOROU**,

Directrice Générale du Budget de la République Centrafricaine, Mr Espérance OLOKABEKA OBAMBO, Directeur de l'élaboration du budget de l'Etat à la Direction Générale du Budget de la République du Congo et le Conseiller résident en charge du budget et contrôle des dépenses Mme **Amina BAMBARA BILA**. Ce panel s'est focalisé sur la budgétisation en mode programme (enjeux et perspectives). Le dernier panel quant à lui était orienté sur la mise en œuvre de la supervision basée sur les risques en Afrique centrale : défis, situations actuelles et perspectives. Il était animé par M. **LUBANDA KABAMBI**, responsable Adjoint de Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers de la Banque centrale du Congo (BCC) et M. **Eugenio AVISOA**, le Conseiller en charge de la supervision et régulation financières du Centre.

Après débats et délibérations sur les différents points inscrits à l'ordre du jour, le Comité :

1. A approuvé les réalisations d'AFRITAC Centre pendant l'année fiscale 2025 et note avec satisfaction la mise en œuvre de la stratégie FCS et la poursuite des activités en synergie dans son programme de travail de l'année fiscale 2026 ;
2. A approuvé le programme de travail d'AFRITAC Centre pour l'année fiscale 2026 ;
3. A approuvé le budget de l'année fiscale 2026, qui s'élève à **\$9.3 millions** (+5% en comparaison avec l'année fiscale 2025 ;
4. S'est satisfait de l'extension et l'approfondissement des activités de développement des capacités ;
5. A souligné la nécessité de sécuriser davantage de financements pour les prochaines années.
6. A exhorté les pays membres sur le paiement des contributions sur la base des accords signés ;
7. A accueilli avec intérêt la demande exprimée par la RCA pour l'organisation d'un séminaire régional sur la mise en œuvre du budget programme, avec à la clé les partages des expériences ;
8. A noté avec intérêt la nécessité de poursuivre la digitalisation des administrations fiscales afin de mobiliser davantage des recettes intérieures ;
9. A souligné la nécessité de poursuivre la réforme sur la budgétisation en mode programme dans les pays membres ;
10. A invité les pays membres à continuer la mise œuvre de la supervision basée sur les risques en Afrique centrale ;
11. A accueilli favorablement les remerciements exprimés par la BCC et la COBAC concernant le soutien qu'AFRITAC Centre apporte à leurs institutions et souhaitent que ce soutien se pérennise dans le cadre de la régulations et supervision bancaires. ;
12. A noté l'importance du soutien des bailleurs de fonds et des partenaires techniques et financiers dans les activités du Centre ;
13. A soutenu la stratégie de communication du centre.

La République du Congo entame à présent la deuxième année à la tête du Comité d'orientation du Centre. Clôturant les travaux statutaires, SEM **Ludovic NGATSE**, Ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale du Congo, représentant le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public de la République du Congo, Président en exercice du Comité d'orientation, s'est félicité du choix porté sur la République du Congo pour abriter et présider la 27eme réunion du Comité d'orientation du Centre et a tenu à rassurer de la disponibilité de son pays à accompagner le Centre dans la réussite de ses activités sous la présidence de la République du Congo.

**AFC est une initiative du FMI soutenue par les États membres et les partenaires au développement suivants :**



Burundi



Cameroun



République du Congo



Gabon



Guinée équatoriale



République Centrafricaine



République démocratique du Congo



République démocratique de Sao Tomé-et-Principe



Tchad



UNION EUROPÉENNE



Federal Ministry  
for Economic Cooperation  
and Development



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



République Populaire de Chine



**Belgique**

partenaire du développement